



Le Secrétariat général

Genève, le 12 décembre 2014

Réf.: CL-226

Contact: M. Jaroslaw Ponder
Téléphone: +41 22 730 6065
Téléfax: +41 22 730 6453
Courriel: wsis-prizes@itu.int

A toutes les parties prenantes du SMSI:

- Gouvernements
- Organisations internationales
- Société civile
- Secteur privé
- Universités

Objet: Prix 2015 récompensant des projets liés au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer le lancement du concours 2015 en vue de l'attribution des **Prix récompensant des projets liés au SMSI** qui, comme vous le savez peut-être, récompensent l'excellence dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI.

Par sa Résolution 2014/27 "Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information", le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) réaffirme qu'il importe de partager les pratiques optimales au niveau mondial et, tout en saluant la qualité de l'exécution de projets et d'initiatives qui contribuent aux objectifs du SMSI, encourage toutes les parties prenantes à proposer leurs projets comme candidats aux prix annuels du SMSI, processus qui fait partie intégrante du bilan du Sommet mondial, tout en notant le rapport du Sommet sur les succès obtenus.

Le concours 2015 en vue de l'attribution des **Prix récompensant les projets liés au SMSI** est organisé en cinq phases qui s'étaleront du 15 décembre 2014 au 1er mai 2015. A cette date, les 18 gagnants seront honorés, fêtés et récompensés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Genève (Suisse) à l'occasion du Forum 2015 du SMSI (25-29 mai 2015).

Le concours 2015 en vue de l'attribution des Prix récompensant les projets liés au SMSI (www.wsis.org/prizes) offre une occasion de définir et de présenter des exemples de réussite et des modèles pouvant aisément être reproduits, de donner aux populations les moyens d'agir à l'échelle locale, de permettre à toutes les parties prenantes du SMSI de participer à ce concours, et en particulier de saluer les efforts qu'elles déploient pour apporter un plus à la société et s'engager plus fermement à atteindre les objectifs du SMSI.

Vous trouverez des informations détaillées sur les Prix 2015 récompensant les projets liés au SMSI dans **l'Annexe I: Prix récompensant des projets liés au SMSI – Concours 2015**.

J'encourage toutes les parties prenantes à soumettre la description de leur projet avant le 10 février 2015 au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé par]

Dr Hamadoun I. Touré

Annexe I: Concours – Prix 2015 récompensant des projets liés au SMSI

Le concours comporte 18 catégories qui sont directement liées aux grandes orientations du SMSI présentées dans le Plan d'action de Genève.

Ces catégories sont les suivantes:

- 1) Le rôle des instances publiques chargées de la gouvernance et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement.
- 2) L'infrastructure de l'information et de la communication.
- 3) L'accès à l'information et au savoir.
- 4) Le renforcement des capacités.
- 5) Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC.
- 6) Créer un environnement propice.
- 7) Les applications TIC: administration électronique.
- 8) Les applications TIC: commerce électronique.
- 9) Les applications TIC: téléenseignement.
- 10) Les applications TIC: télésanté.
- 11) Les applications TIC: cybertravail.
- 12) Les applications TIC: cyberécologie.
- 13) Les applications TIC: cyberagriculture.
- 14) Les applications TIC: cyberscience.
- 15) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux.
- 16) Média.
- 17) Dimensions éthiques de la société de l'information.
- 18) Coopération internationale et régionale.

Le concours est organisé en cinq phases:

- 1) Première phase – Soumission des projets
15 décembre 2014 – 10 février 2015 (dernier délai pour la soumission: 23 heures, heure de Genève)
- 2) Deuxième phase – Sélection des projets. Les projets soumis sont examinés par un groupe d'experts, qui, au final, dresse une liste des projets retenus
10 février – 10 mars 2015
- 3) Troisième phase – Vote du public en ligne (vote pour trois projets par catégorie, le gagnant étant celui qui recueille le plus grand nombre de voix)
10 mars – 1er mai 2015 (le dernier délai pour le vote est fixé à 23 heures, heure de Genève)
- 4) Quatrième phase – Sélection des projets gagnants effectuée par le Groupe d'experts, qui en établit la liste
2 mai-5 mai 2015
- 5) Cinquième phase – Annonce des noms des gagnants lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'occasion du Forum 2015 du SMSI, qui doit se tenir du 25 au 29 mai 2015, et parution du rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2015", qui est une compilation des descriptions détaillées des 18 projets gagnants.

1 Première phase: Soumission des projets

La première phase marque l'ouverture de l'appel à projets sur le site www.wsis.org/prizes. Du 15 décembre 2014 au **10 février 2015**, toutes les parties prenantes intéressées sont invitées à présenter des projets en rapport avec le SMSI. Pour que les candidatures puissent être traitées, les parties prenantes doivent remplir en ligne le formulaire de soumission en deux parties:

Première partie: Résumé succinct (en 100 mots)

Deuxième partie: Informations sur le projet (en 1 500-2 000 mots et une photo)

On trouvera les modèles à utiliser sur www.wsis.org/prizes.

Le concours est ouvert à toutes les parties prenantes (entités représentant les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et régionales, la société civile et les universitaires). Chaque entité est autorisée à présenter un projet dans chaque catégorie. Les parties prenantes sont invitées à consulter les règles applicables à la soumission des projets et les critères de sélection des projets, sur: www.wsis.org/prizes.

2 Deuxième phase: Phase de sélection des projets. Le groupe d'experts examine les projets présentés

Au cours de la deuxième phase, le Groupe d'experts examine les projets au regard des règles applicables à la soumission des projets et des critères de sélection des projets. Ce groupe publie les résultats de ses travaux sous forme de liste de projets retenus qui seront annoncés au public le **10 mars 2015**. Le Groupe d'experts se compose de professionnels travaillant à la mise en oeuvre des résultats du SMSI. Les décisions du Groupe d'experts sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Tous les projets retenus figureront aussi dans le rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2015". Vous pouvez consulter l'édition précédente de cet ouvrage sur:

<http://groups.itu.int/stocktaking/WSISProjectPrizes2014.aspx>.

3 Troisième phase: Vote du public en ligne

Au cours de la troisième phase, toutes les parties prenantes du SMSI pourront prendre part en ligne au concours. La liste des projets retenus sera annoncée au public le **10 mars 2015** et les multiples parties prenantes dans leur ensemble seront invitées à participer et à voter pour un projet dans chacune des 18 catégories, sur www.wsis.org/prizes.

Le dernier délai pour voter est fixé au **1er mai 2015**, à 23 heures (heure de Genève). Les lauréats seront sélectionnés sur la base de l'évaluation/des votes portant sur les projets soumis par les parties prenantes du SMSI représentant le réseau en ligne du SMSI. Les règles applicables au vote doivent être strictement respectées. Elles peuvent être consultées sur www.wsis.org/prizes.

4 Quatrième phase: Sélection des projets gagnants

Durant la quatrième phase (2-5 mai 2015), le Groupe d'experts analysera en profondeur les trois projets par catégorie ayant recueilli le plus de voix et sélectionnera un projet gagnant par catégorie, compte tenu de la portée et des répercussions de ce projet sur la mise en oeuvre des résultats du SMSI et de sa contribution au développement durable. Le Groupe d'experts établira la liste des projets gagnants qui ne seront annoncés au public que pendant l'édition 2015 du Forum du SMSI. Les décisions du Groupe d'experts sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. Les auteurs des projets gagnants seront contactés au plus tard le **8 mai 2015**.

5 Cinquième phase: Annonce au public du nom des gagnants au cours de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'occasion du Forum 2015 du SMSI

Au cours de la cinquième phase, la liste des 18 projets ayant recueilli le plus d'appréciations favorables/de voix est établie et les projets gagnants sont annoncés officiellement au public au cours de la cérémonie de remise des prix, qui aura lieu dans le cadre du Forum 2015 du SMSI (25-29 mai 2015). Les descriptions détaillées des projets gagnants constitueront la base du rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2015", qui présentera des exemples de projets visant à mettre en oeuvre les résultats du SMSI, mettra en avant ce qui a été accompli par les parties prenantes en vue de la réalisation des objectifs du SMSI, permettra de diffuser des données d'expérience et des connaissances au niveau mondial et contribuera à faire connaître les valeurs du SMSI tout en assurant leur promotion.

Si vous souhaitez poser des questions ou avez besoin d'une assistance, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'inventaire du SMSI en envoyant un courriel à l'adresse suivante: wsis-prizes@itu.int.

Pour en savoir plus sur l'édition précédente du concours en vue de l'attribution des Prix récompensant les projets liés au SMSI, veuillez consulter les portails [Prix 2012 récompensant des projets liés au SMSI](#), [Prix 2013 récompensant des projets liés au SMSI](#) et [Prix 2014 récompensant des projets liés au SMSI](#).
